

Février est le mois de la psychologie

« La psychologie, c'est pour tout le monde »



Première rangée, de gauche à droite : Laurent Paulin, directeur général; Dominique Eddie, conseillère; Dr Elizabeth Hall, conseillère; Dr Jane Walsh, présidente; et Cécile Mallais, secrétaire générale. Deuxième rangée, de gauche à droite : Christophe Surette, président sortant; Luc Dubé, président désigné; Jean-Robert Roussel, conseiller; et Dr Gary Hughes, conseiller. Absente lors de la photo : Michelle Daigle, adjointe administrative.

C'est sous le thème « La psychologie, c'est pour tout le monde » que le Collège des psychologues du Nouveau-Brunswick (CPNB) vise à sensibiliser et à intéresser les gens aux divers visages

de la psychologie.

Tout au long de ce mois de la psychologie, des activités auront lieu un peu partout dans la province afin de mettre en valeur la psychologie et la

façon dont elle contribue au mieux-être de la communauté.

Selon le président sortant du conseil d'administration du CPNB, Christophe Surette, la psychologie est une science

et une pratique professionnelle qui fait tout simplement l'étude du comportement humain.

« Les psychologues regardent l'effet des pensées, des émotions et des relations sur le comportement des gens. »

« On les aide à faire les changements et les ajustements qu'ils veulent et peuvent faire », a-t-il dit.

PRÉSENTS DANS PLUSIEURS SPHÈRES D'ACTIVITÉ

Les psychologues œuvrent dans plusieurs milieux, par exemple comme chercheurs et professeurs dans les universités, organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. D'autres pratiquent dans les hôpitaux, écoles, cliniques, organismes de correction, entreprises ou encore dans des cabinets privés.

M. Surette a souligné que les psychologues sont très en demande au Nouveau-Brunswick et qu'il s'agit d'un excellent domaine d'études à envisager pour ceux qui désirent aider les autres.

Il a noté qu'à partir de 2011, les psychologues devront détenir un doctorat pour obtenir

leur licence afin de pratiquer la profession dans la province.

Le CPNB a pour mission de protéger le public et de régler l'exercice de la profession de psychologue. Le collège défend les intérêts de la profession afin de promouvoir la qualité et l'accessibilité des services psychologiques pour tous les citoyens.

PLUSIEURS DOSSIERS SUR LA TABLE

Outre la promotion du mois de la psychologie, le CPNB œuvre à l'avancement de plusieurs dossiers. Les quatre principaux sont : la participation au développement d'une stratégie provinciale en santé mentale du ministère de la Santé du N.-B.; sensibiliser le gouvernement du Nouveau-Brunswick à l'importance pour les enfants et les familles de la mise en œuvre des recommandations du groupe de travail sur l'accès à la justice familiale dans les cours familiales du Nouveau-Brunswick; la promotion auprès des employeurs et des employés de l'utilisation d'un guide du CPNB pour évaluer les programmes d'aide aux employés et leur famille en matière d'accès aux services psychologiques de qualité; et le développement d'une stratégie comprenant des solutions pratiques pour adresser la pénurie de psychologues dans la province et plus particulièrement dans le secteur public.

Pour plus de renseignements sur la profession de psychologue, visitez le www.cpnb.ca

PUBLIREPORTAGE



College of Psychologists
of New Brunswick
Collège des psychologues
du Nouveau-Brunswick

NOUVEAUX PSYCHOLOGUES ATTITRÉS

Le Collège des psychologues du Nouveau-Brunswick désire féliciter les nouveaux psychologues attirés dans la province.



Richard Aubé	Richibucto
Dre Joanne Brideau-Hachey	Moncton
Dre Hilary Cartwright	Fredericton
Claire Duguay Doucet	Caraquet
Dr Rice Fuller	Fredericton
Michael Hogan	Saint John
Anne-Marie Jourdain	Caraquet
Dre Janet Krantz	Saint John
Jean-Patrick Lanctôt	Dieppe
Dre Cindy Letts	Fredericton
Marc Noël	Miramichi
Marie-Thérèse Thériault	Shippagan

Le Collège des psychologues du Nouveau-Brunswick assume la réglementation ainsi que la promotion de la pratique professionnelle de la psychologie au Nouveau-Brunswick.

Une liste complète des psychologues du Nouveau-Brunswick est disponible au www.cpnb.ca

1515416-1

▶ Éditeur-directeur général	Francis Sonier	506 727-4444
▶ Directeur des ventes	Gilles F. Haché	506 383-7433
▶ Resp. des projets spéciaux	René Chiasson	506 395-4444
▶ Rédacteur des projets spéciaux	Bertin Couturier <small>bcouture@nbnet.nb.ca</small>	506 727-4421
▶ Pigiste Mireille E. LeBlanc	▶ Mise en pages Le service de production de L'Acadie NOUVELLE	
▶ Impression Acadie Presse 1 800 561-2255	▶ Pour information et commentaires 506 395-4444 1 800 561-2255	

Mise au point : Ce cahier est produit par le service de publicité de L'Acadie NOUVELLE. Le contenu des textes ne relève aucunement de la salle de rédaction du journal.

L'ACADIE
NOUVELLE
publicité

L'objectif du mois de la psychologie

L'objectif du mois de la psychologie consiste à encourager l'organisation d'activités destinées au grand public afin de sensibiliser les Canadiens au rôle que jouent les psychologues dans leur vie et dans leur collectivité. Le mois de la psychologie veut inciter tous les membres de la profession de psychologue d'établir un contact dans leur collectivité et de faire connaître l'utilité et les bienfaits de leur travail. En dernier ressort, nous espérons accroître le soutien à la recherche, à l'éducation et à la formation ainsi que l'accès à

tous les types de services de psychologie.

MESSAGE PRINCIPAL

Le message du mois de la psychologie est simple : « La psychologie, c'est pour tout le monde. » Cette initiative vise à présenter aux Canadiens la psychologie sous toutes ses formes. Chercheurs, professeurs, praticiens, toutes les personnes appartenant au milieu de la psychologie sont invités à prendre part aux activités.

Qu'est ce qu'une phobie?

La phobie est une peur excessive et persistante d'une situation (p. ex. les endroits fermés, conduire une voiture, voyager par avion, voir du sang, peur des hauteurs) ou d'un objet (p. ex. les animaux comme les rats, les serpents, les araignées, les chiens ou les oiseaux).

Le point de concentration de la peur de l'individu est habituellement le préjudice ou le danger appréhendé lié à la situation ou à l'objet (p. ex. avoir un accident au volant d'une voiture, être mordu par un chien), ou la crainte de perdre la maîtrise de soi et d'avoir des sensations physiques liées à l'anxiété (p. ex. paniquer dans un lieu clos, s'évanouir à la vue du sang).

LA PEUR...

La peur est considérée excessive parce qu'elle est hors de proportion avec le niveau réel de danger associé à la situation. Lorsqu'un individu ayant une phobie s'expose au stimulus de la crainte (l'objet ou la situation) ou à des indices connexes (des choses qui rappellent l'objet ou la situation), une réaction d'anxiété immédiate se déclenche qui peut parfois éclater en une crise de panique caractérisée. Conséquemment, les personnes souffrant de phobies évitent soit les situations ou les objets à l'origine de la hantise ou elles doivent endurer beaucoup de stress.

Par exemple, un individu victime de la phobie des serpents éprouve une réaction d'anxiété dans certaines situations notamment en voyant un serpent à la télévision, en se trouvant dans des endroits herbeux ou boisés où il pourrait se trouver des serpents et en voyant des choses qui ressemblent à un serpent comme un tuyau d'arrosage enroulé dans le jardin.

LES PHOBIES SONT ASSEZ COURANTES...

Elles apparaissent chez environ un Canadien sur dix. Il y en a quatre principaux types : la phobie du type animal (p. ex. les araignées, les chiens, les rongeurs), la phobie du type environnement naturel (p. ex. les orages, les éclairs, l'eau), la phobie du type sang-injection-blessure (p. ex. voir le sang, avoir une injection, subir une intervention médicale) et la phobie du type circonstanciel (p. ex. se trouver dans un endroit, voler en avion, con-

duire une voiture). Les phobies qui ne cadrent pas dans ces catégories se trouvent dans une cinquième catégorie appelée « autre type » (p. ex. la peur de s'étouffer ou de vomir).

Les phobies du type sang-injection-blessure et animal surviennent habituellement au début de l'enfance tandis que les phobies de type circonstanciel et de l'environnement naturel viennent plus tard, habituellement à la fin de l'adolescence ou au début de la vingtaine.

Les phobies ont un effet profond sur la vie d'une personne. Elles sont à l'origine de beaucoup de détresse et/ou empêche la personne de fonctionner normalement sans difficulté dans des situations sociales ou professionnelles.

Pour plus d'information, visitez le site www.cpa.ca.



Des faits importants!

Un Canadien sur cinq sera atteint d'un trouble mental dans sa vie.

Les genres de problèmes de santé mentale qu'éprouveront plus vraisemblablement les Canadiens sont la dépression et l'anxiété.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, d'ici 2020, la dépression sera la deuxième plus grande cause d'années de vie corrigées du facteur invalidité pour tous les âges et les deux sexes (tout de suite après la maladie coronarienne).

Selon l'ACSMM, on évalue que le Canada perd 30 milliards de dollars par année en coûts directs et de productivité perdue associés aux problèmes de la santé mentale et de toxicomanie.

La recherche a révélé que pour la plupart des troubles mentaux courants, l'anxiété et la dépression, les thérapies psychologiques constituent les traitements de choix.

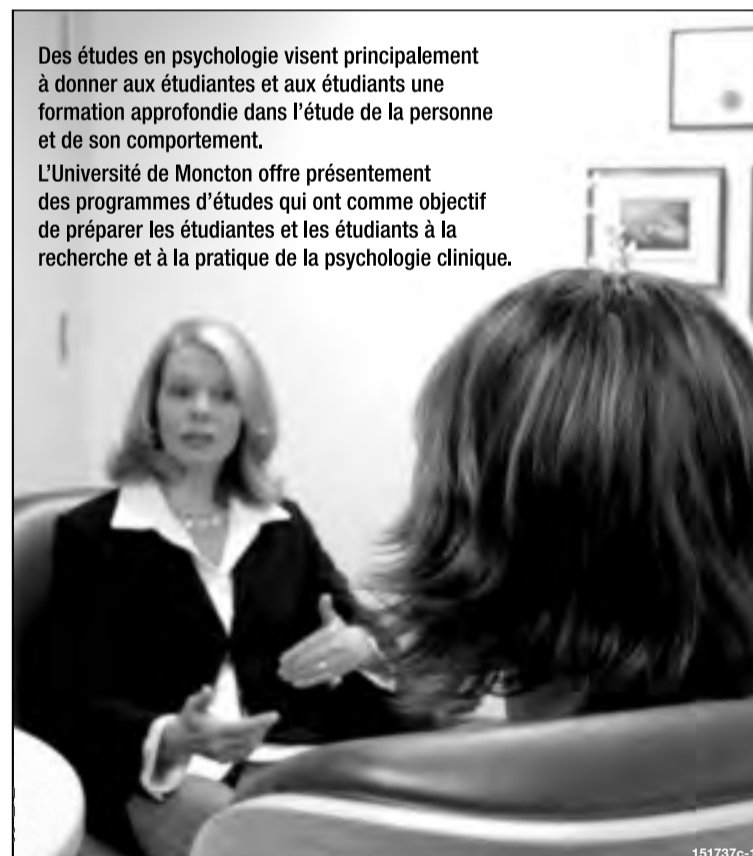
Les psychologues au Canada représentent le plus grand groupe unique de fournisseurs de soins de santé mentale autorisés et spécialisés et ce sont les psychologues qui sont les principaux chercheurs et fournisseurs de traitements de psychologie fondés sur des données probantes.

Il y a des obstacles importants à l'accès au service de psychologie au Canada. Avec les compressions dans les ressources institutionnelles publiques, les psychologues se tournent de plus en plus vers le secteur privé où leurs services ne sont pas couverts par le régime public d'assurance-maladie. Cela signifie que de nombreuses personnes qui n'ont pas les moyens ou qui n'ont pas d'assurance-maladie privée ne peuvent pas obtenir les services d'un psychologue.

Source : Société canadienne de psychologie

Des études en psychologie visent principalement à donner aux étudiantes et aux étudiants une formation approfondie dans l'étude de la personne et de son comportement.

L'Université de Moncton offre présentement des programmes d'études qui ont comme objectif de préparer les étudiantes et les étudiants à la recherche et à la pratique de la psychologie clinique.



T'inscrire en psychologie, y as-tu pensé ?



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN



Consortium national
de formation en santé
Volet Université de Moncton

Pour plus de renseignements
communiquez avec Janita Maillet
au 506-858-4203 ou visitez
le site Internet www.umoncton.ca/cnfs